

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-302/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port un ingénieur .

n° 73-302/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 février 1973

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1973

Date du numéro
10 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Alain Page, ingénieur des Travaux publics, 5e échelon, est, pour compter du 25 janvier 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port, pour servir au Port de Commerce de Djibouti en qualité de chef du Service Infrastructure et Ateliers.